



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Pôle emploi

Question écrite n° 124589

Texte de la question

M. Jacques Le Guen attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé sur les inquiétudes exprimées par les agents de Pôle emploi. En effet, la situation sociale est dégradée et préoccupante au sein de Pôle emploi. Les organisations syndicales dénoncent l'absence de dialogue social, et sollicitent la mise en oeuvre urgente de mesures pour permettre au personnel de Pôle emploi de traiter au mieux les dossiers des demandeurs d'emploi. Elles revendiquent notamment une mise en cohérence des effectifs avec la charge de travail et les métiers de Pôle emploi, des locaux adaptés aux activités et à l'accueil du public, ainsi qu'un moratoire sur les nouveaux modes d'organisation, qui déstabilisent le travail des agents, l'arrêt de toute externalisation à des organismes privés de placement, et le maintien des agences de proximité. Il lui demande de lui indiquer les intentions du Gouvernement dans ce domaine.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Le Guen](#)

Circonscription : Finistère (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 124589

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : Travail, emploi et santé

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 décembre 2011, page 13245

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)